



AVIS AU PUBLIC

PREFET DU RHONE

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DU RHONE

L'arrêté préfectoral n° 69-2019-01-28-001 du 28 janvier 2019 relatif à la mise à jour de l'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques concernant les secteurs d'information sur les sols, le zonage réglementaire à potentiel radon, la prescription de la révision et l'élargissement à l'ensemble du bassin versant du **Plan de Prévention des Risques Naturels d'Inondation (PPRNI)** de la vallée de l'Azergues et l'approbation du plan de prévention des risques technologiques des établissements Adiseo France et Tourmaline Real Estate à Saint-Clair-du-Rhône, est affiché en mairie pendant un mois, soit du 10 avril 2019 au 10 mai 2019.

Il peut être consulté en mairie, aux jours et heure d'ouverture de la mairie :

LUNDI DE 9 H à 11 H et de 14 H 16 H 30

JEUDI DE 14 H à 19 H 30

VENDREDI DE 14 H à 16 H 30

Fait à MARCILLY D'AZERGUES, le 10 avril 2019

Le Maire, André DUMOULIN

